

Zeitschrift: Wasser- und Energiewirtschaft = Cours d'eau et énergie
Herausgeber: Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband
Band: 47 (1955)
Heft: 5-7

Artikel: Les eaux et les forces hydrauliques en Valais
Autor: Wolff, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-921945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rifelsee ob Zermatt mit Monte Rosa und Liskamm (Photo E. Giger, Adelboden)

Les eaux et les forces hydrauliques en Valais

Par J. Wolff, ing. cantonal, Sion

DK 621.2

La lutte pour et contre l'eau, entre les Valaisans et le Rhône en particulier et ses affluents, constitue un long drame qui s'est déroulé à travers les siècles. De toutes les inondations du Rhône qui ont désolé le Valais dès le 13^e siècle à nos jours, celle de 1860 fut, sans doute, la pire et eut, de ce fait, une importance décisive pour la correction systématique du fleuve. Ces travaux s'exécutèrent par étapes, après entente entre la Confédération et le Canton. La 3^e et dernière étape sera terminée, environ en 1960, les travaux exécutés au Rhône pour sa correction entre Sierre et Martigny auront demandé des pouvoirs publics un sacrifice d'environ 35 millions de francs.

Pour être complet, il faut ajouter qu'un important réseau de canaux de drainage, dont la longueur totale est aujourd'hui d'environ 200 km et qui ont coûté 15 millions en chiffre rond, a permis de transformer la plaine marécageuse en champs fertiles et en jardins fruitiers.

Des opinions les plus contradictoires ont été émises au sujet de la lutte contre le Rhône et ses affluents. Il est évident que, pour les problèmes qui touchent à la domination des forces naturelles, celui du Rhône reste le plus important et le plus difficile à résoudre. Mais grâce à des efforts intelligents et inlassables, on peut espérer fermement que les Valaisans, par leur ténacité, arriveront à dompter à peu près complètement la fougue des eaux du Rhône.

En Valais, par contre, la nature a elle-même réuni les conditions idéales pour la mise en valeur de la «houille blanche». Grâce aux conditions topographiques et hydrologiques de notre Canton, l'on trouve réuni des eaux d'une part abondante l'été tout au moins et des chutes très concentrées d'autre part, c'est-à-dire les deux éléments constitutifs de l'énergie hydraulique et ces conditions avantageuses sont telles qu'il est rare de trouver concentré dans le monde, sur un si petit espace, une telle richesse de ce produit que nous appelons le kWh.

Le Valais se place actuellement au premier rang dans le domaine de la production d'énergie électrique suisse, vu qu'il dispose annuellement de 3 milliards de kWh, plus du 1/2 de l'énergie totale de toutes les usines hydroélectriques de la Suisse.

La consommation de cette énergie dans le Canton se répartit comme suit:

Grandes industries	60 %
Eclairage, chauffage, artisanat, petites industries	16 %
Traction CFF et chemins de fer privés	4 %

Le 20 % restant est utilisé en Suisse par des sociétés électriques installées en Valais, pour la consommation et par les CFF pour la traction.

Le développement de la production des forces hydrauliques dès son début en 1893, date de la première usine de 300 CV à Zermatt, à fin 1954, nous permet d'établir

que le Valais possède actuellement 40 usines hydro-électriques de puissance installée supérieure à 450 CV. Si l'on évalue la capacité de production des usines actuellement en construction, tel que Barberine, Vieux Emosson, Grande Dixence (première étape), Forces Motrices de Mauvoisin, dont la mise en service probable des usines de Fionnay aura lieu en 1956, Gougra S. A. et Lienne S. A., nous arrivons à une production de 4,5 milliards de kWh et les frais d'investissement pour cette période seront de 1 milliard de francs.

En tenant compte des usines en projet, dont les consortiums ont pris la décision de principe de construire jusqu'en 1965, soit: pour les Forces Motrices du Grand-St-Bernard aux Toulles, la Grande Dixence, 2^e et 3^e étapes, les usines complémentaires du Simplon-Zwischbergen-Eggen, les 2 paliers de la Viège de Zermatt à Randa-Ackersand II pour la Lonza S. A., les forces motrices du Gredetsch S. A., les forces motrices du Mattmark, le Sanetsch pour les Forces Motrices Bernoises et la Ville de Berne, la Lizerne et les usines hydro-électriques d'Emosson S. A., nous arrivons à une production totale de 9 milliards de kWh, nécessitant des investissements de l'ordre de 1,5 milliard pour leur aménagement.

Ces chiffres énormes nous permettent de constater que le problème de l'économie électrique du Valais, sous ses aspects social, économique et financier, ne se cantonne plus uniquement à la redevance hydraulique, à l'impôt et à la taxe en général, mais aussi au développement industriel du pays pour en garantir une partie seulement de la consommation dans le canton.

Une nouvelle législation s'impose s'adaptant mieux à l'utilisation de la production nouvelle d'énergie ainsi qu'à une répartition plus équitable des redevances des

charges fiscales cantonales et communales de nos forces hydrauliques en général.

Mais avant tout, utilisons au mieux l'énergie de notre Rhône, de nos rivières, torrents et glaciers, afin que celle-ci puisse augmenter notre capacité de travail dont le développement est le facteur n° 1 de la prospérité et de la force d'un pays.

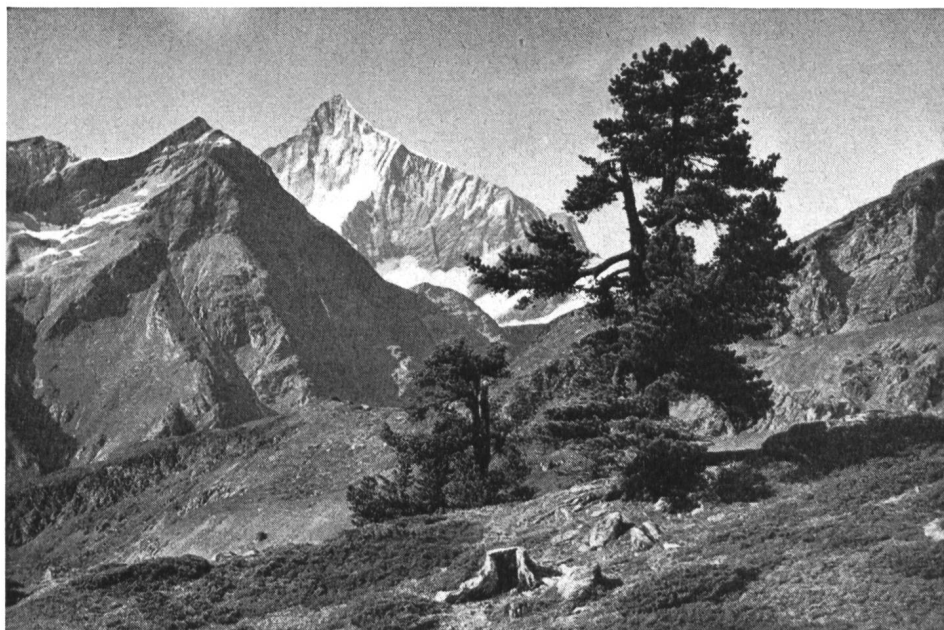
Pauvre en matières premières et spécialement en charbon et huiles lourdes, le Valais a tout de même une situation enviable, celle de pouvoir, grâce à la houille blanche, mener à chef, sur une grande échelle, ces projets de forces hydrauliques.

Ces forces hydrauliques du pays sont particulièrement propres à l'accumulation, ce qui rend possible une heureuse adaptation aux haut et bas de la consommation: c'est de l'énergie de qualité.

L'exploitation de ces forces hydrauliques en Valais poursuit un double but. Il s'agit d'une part, de couvrir, à l'aide d'un potentiel national indépendant de l'étranger, un besoin d'énergie toujours croissant, de remplacer la production thermique par l'hydraulique et de réduire la consommation des huiles et charbon au minimum indispensable; d'autre part, lorsqu'on aura mis en valeur ces richesses en force hydraulique, le Valais disposera d'un excédent d'énergie appréciable pour l'exportation.

Nous aurons acquis alors une position centrale, un rôle régulateur dans l'économie électrique générale de la Suisse et même de l'Europe.

C'est là une tâche qu'aborde volontiers notre canton conscient que, l'enchaînement des intérêts économiques propres aux divers pays, sur une vaste échelle continentale, constitue la meilleure garantie pour une paix durable et la prospérité générale.



Findelnalp ob Zermatt, im Hintergrund Mettelhorn und Weißhorn (Photo E. Gyger, Adelboden)